

les littératures classiques grecque et latine, dont les chefs-d'œuvre renferment tant de belles pensées traduites dans un si beau langage. Mais la littérature n'est qu'un instrument qui doit être mis au service de la philosophie et des sciences ; et c'est bien ce que comprenait le jeune Pecci ; ses succès ne furent pas moindres dans celles-ci que dans les lettres.

Lorsqu'il eut été reçu Docteur en théologie, il résolut de prendre rang dans le clergé séculier ; mais, ici, il avait à choisir entre le ministère paroissial et le service du Saint-Siège dans la carrière de la prélature. Il se décida pour ce dernier parti, avec le dessein et l'espérance de rester à Rome et de s'y livrer, en même temps, au salut des âmes ; et il entra aussitôt à l'Académie des Nobles. C'est là qu'il se prépara aux carrières administrative et diplomatique, en étudiant la jurisprudence, et qu'il obtint le grade de Docteur en droit civil et en droit ecclésiastique. Il devint, peu de temps après, Prélat de la maison de Grégoire XVI et membre de la congrégation dite "di Buongoverno". Il fut aussi dès lors attaché, comme consultant, aux Congrégations de la Propagande, des Evêques et du Concile ; puis, en 1838, il fut envoyé à Bénévent, comme gouverneur de la province du même nom ; celle-ci était une enclave que possédait le pape dans le royaume de Naples et qu'on appelait la principauté de Bénévent.

Lorsque le nouveau prélat commença sa carrière administrative, l'Italie presque entière était encore en proie à l'anarchie et aux désordres qu'avaient enfantés les dernières révolutions. Il est vrai que les Bourbons étaient remontés sur leurs trônes et que les gouvernements légitimes avaient été rétablis, mais l'ordre et la paix étaient encore loin de régner partout. Les carbonari étaient aussi influents que nombreux, et les châteaux des nobles et des riches regorgeaient encore d'hommes armés, qu'on y avait rassemblés naguère, à l'époque des luttes entre les anciens gouvernements et les nouveaux issus de la révolution. Ces partisans vivaient aux dépens des habitants et exerçaient dans le pays un véritable brigandage. C'est surtout dans le sud de la péninsule que régnait ce terrible état de choses.

Le prélat-gouverneur débuta en ordonnant la poursuite des brigands qui infestaient la contrée, et il déploya dans cette affaire une activité, une prudence et une énergie qui n'auraient pas été indignes d'un souverain, de Sixte V lui-même. Conformément à ses ordres, les troupes pontificales attaquèrent à l'improviste ces hommes désespérés et les poursuivirent jusque dans leurs repaires les plus secrets. Le succès ne se fit pas attendre. Le chef de ces brigands fut saisi et amené dans la capitale de la